
HORIZON

APPRENTISSAGE

EXCELLENCE – FORMATION – AVENIR

PROGRAMME DE FORMATION

TP – Assistant de vie aux familles

Code RNCP : RNCP37715	Niveau : 3
-----------------------	------------

Horizon Apprentissage

127 avenue Anatole France, 94600 Choisy-le-Roi

09 72 73 39 23 | contact@horizon-apprentissage.fr

L'ESSENTIEL DE LA FORMATION

Formation	TP – Assistant de vie aux familles
Code RNCP	RNCP37715
Niveau	3
État	Certification active
Modalité	Formation en présentiel
Organisation	Alternance entre centre de formation et immersion professionnelle
Durée totale	500 heures
Répartition	395 heures en centre / 105 heures en stage
Rythme	Formation sur environ 4 mois
Lieu de formation	127 avenue Anatole France, 94600 Choisy-le-Roi

Objectif général :

Former des professionnels capables d'intervenir au domicile des particuliers pour entretenir le logement et le linge, accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien et assurer la garde d'enfants à domicile, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'éthique professionnelle.

RÉSERVEZ VOTRE PLACE DÈS MAINTENANT

1. ORGANISME DE FORMATION

Horizon Apprentissage

Adresse administrative :

45 rue de Jouy, 92370 Chaville

Lieu de formation :

127 avenue Anatole France, 94600 Choisy-le-Roi

Téléphone : 09 72 73 39 23**Email :** contact@horizon-apprentissage.fr**Site internet :** <https://horizon-apprentissage.fr/>**Référente pédagogique, administrative et handicap**

:

Mme Sabrina Tahrat

2. PUBLIC ET PRÉREQUIS

Pour intégrer cette formation, les candidats doivent répondre aux critères suivants :

- Être âgé(e) de 16 ans minimum
- Niveau collège recommandé
- Aptitude physique et psychologique adaptée aux exigences du métier
- Motivation avérée pour les métiers du service à la personne
- Validation lors d'un entretien de motivation et d'un test de positionnement
- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs

3. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera pleinement capable de :

- Entretenir le logement et le linge avec méthode et rigueur
- Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien (aide au repas, toilette, déplacements)
- Assurer la garde d'enfants à domicile en garantissant leur sécurité et leur éveil
- Adopter une posture professionnelle adaptée (discrétion, écoute, respect de l'intimité)
- Prévenir les risques professionnels et garantir la sécurité des bénéficiaires
- Utiliser les outils numériques professionnels requis pour l'exercice du métier
- Se présenter dans des conditions optimales à la certification RNCP37715

4. DURÉE, ORGANISATION ET ACCÈS

Volume horaire

La formation se déroule sur une durée totale de **500 heures**.

- **395 heures** en centre de formation
- **105 heures** en immersion professionnelle (stage)

Modalités pratiques

- **Rythme** : Formation répartie sur environ 4 mois
- **Organisation** : Alternance structurée entre apprentissage en centre et pratique en entreprise
- **Délai d'accès** : 14 jours avant le début de la formation, sous réserve de la validation complète du dossier

Parcours de formation type

Le parcours est pensé pour une progression pédagogique optimale, alliant théorie, pratique et validation des compétences :

● Phase 1 : Positionnement et fondamentaux

Accueil, évaluation initiale et acquisition des premières compétences techniques et relationnelles en centre.

● Phase 2 : Approfondissement professionnel

Apprentissage des blocs de compétences spécifiques (entretien, accompagnement, garde d'enfants) via des mises en situation.

● Phase 3 : Immersion en milieu professionnel

105 heures de stage pratique permettant de confronter les acquis à la réalité du terrain et d'affiner sa posture professionnelle.

● Phase 4 : Préparation et Certification

Révisions, entraînements aux épreuves et passage de l'examen final face au jury pour l'obtention du titre.

5. PROGRAMME DÉTAILLÉ (1/2)

Le contenu de la formation est structuré en modules progressifs, couvrant l'ensemble des exigences du Titre Professionnel.

Module A – Accueil et positionnement

- Présentation détaillée de la formation, de ses enjeux et du métier
- Test de positionnement pour adapter le suivi pédagogique
- Familiarisation avec l'environnement professionnel et les outils numériques
- Accompagnement à la recherche de stage et techniques de présentation

Module B – Bloc 1 : Entretien du logement et du linge

Ce module vise à maîtriser l'organisation et la réalisation des tâches domestiques au domicile des particuliers.

- **Relation professionnelle** : instaurer une relation de confiance et respecter le cadre d'intervention
- **Techniques de nettoyage** : méthodes d'entretien des différentes surfaces et pièces du logement
- **Entretien du linge** : tri, lavage, repassage et rangement selon les textiles
- **Hygiène et sécurité** : utilisation sécurisée des produits d'entretien et matériels
- **Ateliers pratiques** : mises en situation réelles dans des espaces équipés

Module C – Bloc 2 : Accompagnement de la personne

Ce module prépare à l'accompagnement des personnes fragilisées ou en perte d'autonomie dans leur quotidien.

- **Relation d'aide** : communication bienveillante, écoute active et respect de la dignité
- **Actes essentiels** : techniques d'aide à la toilette, préparation et aide aux repas, transferts et déplacements
- **Maintien de l'autonomie** : stimulation et accompagnement sans se substituer à la personne
- **Prévention des risques** : repérage des situations à risque et adaptation de l'environnement
- **Communication professionnelle** : transmissions orales et écrites avec l'entourage et les professionnels
- **Outils numériques** : utilisation des dispositifs de télégestion et cahiers de liaison numériques

5. PROGRAMME DÉTAILLÉ (2/2)

Module D – Bloc 3 : Garde d'enfants à domicile

Acquérir les compétences nécessaires pour prendre en charge des enfants en l'absence de leurs parents.

- **Cadre d'intervention** : respect des consignes parentales et des limites professionnelles
- **Sécurité de l'enfant** : prévention des accidents domestiques et aménagement sécurisé
- **Activités éducatives** : proposition d'activités ludiques adaptées à l'âge et au rythme de l'enfant
- **Développement et autonomie** : accompagnement dans les apprentissages (repas, propreté, habillage)
- **Communication** : échanges constructifs avec l'enfant et retours précis aux parents

Module E – Certification SST / APS-ASD

- **Gestes de premiers secours** : formation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- **Prévention des risques** : Acteur Prévention Secours - Aide et Soins à Domicile (APS-ASD)
- Identification des dangers, protection, alerte et secours à la victime

Module F – Préparation à l'examen

- **Dossier professionnel** : accompagnement méthodologique à la rédaction du document de synthèse
- **Simulations d'épreuves** : entraînements pratiques chronométrés en plateau technique
- **Préparation aux entretiens** : argumentation et justification des pratiques devant un jury

Module G – Évaluation finale

- **Mise en situation professionnelle** : réalisation de tâches tirées au sort
- **Entretien technique** : questions ciblées sur la pratique et la théorie
- **Entretien final** : échange global sur le parcours, le dossier et le projet professionnel

6. COMPÉTENCES VISÉES

L'obtention du Titre Professionnel repose sur la validation de trois blocs de compétences (Certificats de Compétences Professionnelles - CCP) :

- **Bloc 1** : Entretien du logement et du linge d'un particulier
- **Bloc 2** : Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien
- **Bloc 3** : Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile

7. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Afin de garantir un apprentissage optimal et ancré dans la réalité professionnelle, Horizon Apprentissage déploie une pédagogie active et participative :

- **Cours en présentiel** : apports théoriques interactifs favorisant l'échange
- **Ateliers pratiques** : manipulation de matériel et apprentissage des gestes techniques
- **Jeux de rôle** : simulation de situations relationnelles complexes
- **Études de cas** : analyse de situations tirées de la réalité professionnelle
- **Mises en situation** : évaluation formative en plateau technique aménagé
- **Immersion professionnelle** : application en milieu de travail réel via le stage
- **Suivi individualisé** : points d'étape réguliers pour mesurer la progression

8. MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Nos stagiaires bénéficient d'un environnement d'apprentissage complet :

- **Salles équipées** : espaces de cours théoriques avec moyens audiovisuels
- **Matériel professionnel** : plateaux techniques reproduisant un domicile (lit médicalisé, lève-personne, matériel d'entretien, espace puériculture)
- **Plateforme e-learning** : accès à des ressources complémentaires en ligne
- **Supports pédagogiques** : livrets, fiches de synthèse, grilles d'évaluation
- **Formateurs spécialisés** : professionnels du secteur sanitaire et social, expérimentés et formés à la pédagogie pour adultes

9. MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences s'effectue tout au long de la formation et lors d'une session de certification finale organisée selon les directives du Ministère du Travail.

Déroulement de l'épreuve finale (Épreuve globale : 2h20)

- **Mise en situation professionnelle** : 1 heure 15 minutes
- **Entretien technique** : 50 minutes
- **Entretien final** : 15 minutes

Note : Une validation partielle par blocs de compétences (CCP) est possible en cas de réussite à certaines épreuves uniquement.

En complément, des **évaluations continues** et des **mises en situation formatives** sont réalisées régulièrement par l'équipe pédagogique.

10. ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Horizon Apprentissage s'engage pour l'inclusion de tous les publics. Notre Référent Handicap est à votre disposition pour assurer un accompagnement sur-mesure :

- Étude personnalisée et confidentielle des besoins spécifiques
- Adaptation des supports pédagogiques et des outils d'évaluation

11. VOIES D'ACCÈS ET ÉQUIVALENCES

Voies d'accès à la certification

- Formation continue (demandeurs d'emploi, salariés)
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Passerelles et équivalences possibles

- CAP Accompagnant éducatif petite enfance
- CAP Assistant technique en milieu familial
- DE Accompagnant éducatif et social
- DE Aide-soignant
- Employé familial

12. ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Secteurs d'activité

Le métier d'Assistant de Vie aux Familles s'exerce principalement dans :

- Les structures de Services à la Personne (prestataires ou mandataires)
- Les associations et entreprises d'aide à domicile
- Certaines structures spécialisées non médicalisées
- L'emploi direct (le professionnel est salarié par le particulier employeur)

Métiers et débouchés

La certification permet d'accéder à divers emplois tels que :

- Assistant(e) de vie aux familles
- Auxiliaire de vie sociale
- Agent(e) à domicile
- Assistant(e) ménager(e)
- Garde d'enfant à domicile

Conditions spécifiques d'exercice du métier

- **Lieu de travail** : Intervention exclusive ou principale au domicile privé des particuliers.
- **Horaires** : Flexibilité requise. Les horaires sont souvent variables (journée, soirées, week-end ou jours fériés selon les besoins des familles).
- **Mobilité** : Déplacements très fréquents entre les domiciles des différents bénéficiaires. L'obtention du permis de conduire (B) et la possession d'un véhicule sont fortement conseillées.

13. INDICATEURS DE PERFORMANCE

Horizon Apprentissage s'engage sur la qualité de ses formations et la réussite de ses apprenants. Pour cette certification, les données de performance nationales (et/ou réseau) s'établissent ainsi :

Taux d'insertion global à 6 mois	Taux d'insertion dans le métier visé	Nombre total de certifiés
80 %	70 %	8 119

14. CADRE RÉGLEMENTAIRE ET CERTIFICATEUR

Informations Certificateur

- **Ministère** : Travail, Plein emploi et Insertion
- **SIRET** : 11000007200014
- **Code NSF** : 330t
- **Formacodes** : 44028, 42056, 44030
- **Début certification** : 05/07/2023
- **Fin d'enregistrement** : 05/07/2028

Base légale

- Arrêté du 4 juillet 2023
- Décret n°2016-954
- Arrêté du 21 juillet 2016
- Arrêté du 22 décembre 2015 modifié

15. FINANCEMENT ET ACCOMPAGNEMENT

Les modalités de financement mentionnées pour cette action de formation sont les suivantes :

- **Auto-financement**
- **France Travail**

Assistance et accompagnement :

Tout au long de votre parcours, vous bénéficierez d'un suivi individuel, de l'appui d'un formateur référent, d'un accompagnement à l'insertion professionnelle ainsi que d'une assistance technique et pédagogique.

DÉMARREZ VOTRE CARRIÈRE DÈS AUJOURD'HUI

Contactez notre équipe pour planifier votre entretien d'admission :

09 72 73 39 23 | contact@horizon-apprentissage.fr